



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du jeudi 28 septembre 2017

DÉLIBÉRATION

N° 109 - 28.09.2017

En exercice.....26  
Présents.....17  
Votants.....25  
Abstention.....0

**SERVICES TECHNIQUES  
18. GESTION DES DECHETS**

**Rapport annuel de CYCLAD sur le prix et la qualité du  
service public de prévention et la gestion des déchets 2016**

L'AN DEUX MILLE DIX SEPT,  
Le 28 septembre,

Le Conseil Communautaire, dûment convoqué le 22 septembre 2017, s'est réuni en séance ordinaire à la Communauté de Communes de l'Ile de Ré, salle Communautaire, sous la présidence de Monsieur Lionel QUILLET.

**Délégués titulaires présents :**

**Ars en Ré :** Mme Ghislaine DOEUFF,  
**Le Bois-Plage :** M. Jean-Pierre GAILLARD, Mme Marlyse PALITO,  
**La Couarde sur Mer :** M. Patrick RAYTON, Mme Béatrice TURBE,  
**La Flotte :** M. Léon GENDRE, M. Jean-Paul HERAudeau,  
**Loix :** M. Lionel QUILLET, M. Frédéric GUERLAIN,  
**Les Portes en Ré :** M. Michel AUCLAIR, M. Michel OGER,  
**Rivedoux Plage :** M. Patrice RAFFARIN, M. Didier BOUYER,  
**St. Clément des Baleines** Mme Catherine JACOB,  
**Ste Marie de Ré :** Mme Isabelle RONTE,  
**St. Martin de Ré :** M. Patrice DECHELETTE, M. Henry-Paul JAFFARD.

**Délégués titulaires absents et excusés :**

M. Jean-Louis OLIVIER (donne pouvoir à Mme Ghislaine DOEUFF), M. Gérard JUIN, Mme Isabelle Masion-TIVENIN (donne pouvoir à M. Léon GENDRE), Mme Marie-Noëlle BINET (donne pouvoir à M. Patrice RAFFARIN), M. Gilles DUVAL (donne pouvoir à Mme Catherine JACOB), Mme Chantal ZELY-TORDJMANN (donne pouvoir à M. Patrice DECHELETTE), Mme Gisèle VERGNON (donne pouvoir à Mme Isabelle RONTE), M. Yann MAITRE (donne pouvoir à M. Patrick RAYTON), M. Francis VILLEDIEU (donne pouvoir à M. Lionel QUILLET).

**Secrétaire de séance :** Mme Ghislaine DOEUFF.

\* \* \* \* \*

AR PREFECTURE

017-241700459-20170928-D2017109-DE  
Reçu le 02/10/2017



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du jeudi 28 septembre 2017

### DÉLIBÉRATION

N° 109 - 28.09.2017

En exercice.....26  
Présents.....17  
Votants.....25  
Abstention.....0

### SERVICES TECHNIQUES 18. GESTION DES DECHETS

**Rapport annuel de CYCLAD sur le prix et la qualité du service public de prévention et la gestion des déchets 2016**

*Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment L.5211-9 et D.2224-1,*

*Vu le Code de l'environnement,*

*Vu la loi n°2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte,*

*Vu le décret n°2000-404 du 11 mai 2000, relatif au rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'élimination des déchets,*

*Vu le Décret n°2015-1827 du 30 décembre 2015 portant diverses dispositions d'adaptation et de simplification dans le domaine de la prévention et de la gestion des déchets,*

*Vu les statuts de la Communauté de Communes de l'Île de Ré, et notamment le 4<sup>ème</sup> groupe de l'article 5.1 relatif à la collecte et au traitement des déchets des ménages et déchets assimilés,*

*Vu les statuts du Syndicat Mixte CYCLAD,*

*Vu la délibération n° CS 2017-03-045, portant sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés de CYCLAD,*

*Vu l'avis favorable du Bureau du 18 septembre 2017,*

Considérant le rapport annuel 2016 transmis par CYCLAD concernant les indicateurs techniques et financiers globalisé à l'ensemble de ses adhérents ;

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :**

- **de prendre acte du rapport annuel 2016 sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés transmis par CYCLAD.**

Affichée le : **2 octobre 2017**

Le Président

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,

Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

**AR PREFECTURE**

**017-241700459-20170928-D2017109-DE**

**Reçu le 02/10/2017**

# Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets

## Indicateurs techniques et financiers année 2016\*

Envoyé en préfecture le 23/05/2017

ID : 017-251701900-20170522-CS201703045-DE

Les chiffres clés de CYCLAD						
	Territoire desservi	Ordures ménagères	Emballages + cartons	Verre	Papier	Déchetterie
Compétence collecte et déchetteries	158 communes (3 intercommunalités) soit 114 968 habitants.	20 062 tonnes 175 kg/hab. 28%	5 557 tonnes 48 kg/hab. 8%	4 452 tonnes 39 kg/hab. 6%	3 416 tonnes 30 kg/hab. 5%	38 693 tonnes (hors cartons) 337 kg/hab. 53%
Ensemble du territoire (compétence traitement)	204 communes (5 intercommunalités) soit 195 235 habitants.	42 004 tonnes soit 215 kg/hab.	12 306 tonnes soit 63 kg/hab.	8 967 tonnes soit 56 kg/hab.	6 110 tonnes soit 31 kg/hab.	

Indicateurs relatifs à la collecte des déchets	
Territoire desservi	158 communes (3 intercommunalités) soit 114 968 habitants
Modalités et fréquences de collecte	Ordures ménagères : porte à porte (1 fois/2 semaines ou 1 fois/semaine ou 2 fois/semaine) ou points de regroupement. Contenant : bac individuel ou bac de regroupement ou sac noir. Emballages : porte à porte (1 fois / 2 semaines ou 1 fois par semaine) ou points de regroupement. Contenant : bac individuel ou bac de regroupement ou sac jaune. Verre et papier : apport volontaire. Pas de collecte des encombrants.
Modalités d'exploitation du service	Ordures ménagères et emballages : régie et prestation de service (marchés publics) NCI Environnement et BRANGEON Environnement. Régie : 14 camions – 43 emplois – 409 335 km parcourus – 262 869 litres de carburant Prestataires : 4 camions – 8 emplois Verre : prestation de service (marchés publics) NCI Environnement Papier : prestation de service (marchés publics) VEOLIA Apport volontaire : 1149 bornes – 3 camions – 3 emplois
Labellisation Territoire Zéro Gaspillage Zéro Déchet + Territoire Economie en Ressource	Obtenue en décembre 2014 Objectifs à l'horizon 2020 : Ordures ménagères : atteindre 165 kg/hab/an Emballages : +30% collectés par rapport à 2014 Collecter plus souvent les emballages que les ordures ménagères Biodéchets : équipés les foyers de composteurs individuels et expérimenter les collectes séparées de biodéchets. Développer les filières locales de recyclage et contribuer à la création d'emplois. Résultats : de 194 kg/habitant en 2014 à 175 kg/habitant en 2016 pour le territoire de collecte
Indicateurs relatifs au compostage	63% des foyers équipés d'un composteur et sensibilisés en 2008 et 2016 soit 29 331 foyers 2880 foyers ont été équipés et sensibilisés en 2016

Indicateurs relatifs au traitement	
Territoire desservi	204 communes (5 intercommunalités) soit 195 235 habitants.
Unités de traitement appartenant à CYCLAD	Usine d'incinération des déchets ménagers de Paillé : capacité 30 000 tonnes/an. <b>Tonnage total traité en 2016 : 23 807 tonnes</b>
Unités de traitement prestataires (UVE = Unité de Valorisation Energétique ISDND = Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux)	Centre de tri Aliriane (Salles sur Mer 17) – CDA La Rochelle : 4 747 tonnes emballages Centre de tri SITA-POITIERS – 2 844 tonnes d'emballages UVE de La Rochelle (17) – CDA de La Rochelle : 3 321 tonnes d'OM ISDND de Gizay (86) – VEOLIA : 7 342 tonnes d'OM + 6 749 tonnes de tout venant de déchetterie (dont Ile de Ré) ISDND de Lapouyade (33) – VEOLIA : 7 534 tonnes d'OM + 8 109 tonnes de tout venant de déchetterie (dont Saintes)
Modalités d'exploitation du service	UIOM de Paillé : prestation de service pour l'exploitation (marchés publics). Autres : prestation de service (marchés publics)
Mesures prises dans l'année pour prévenir ou atténuer les effets préjudiciables à la santé de l'homme et à l'environnement	Dans le cadre du programme de suivi environnemental du site de Paillé : Analyses en semi-continu des dioxines et furanes, analyses semestrielles des rejets atmosphériques, analyses trimestrielles de la composition des mâchefers et des Résidus d'Épuration des Fumées de l'Incinération des Ordures Ménagères. Résultats publiés sur <a href="http://www.groupe-iru.com/francais/sante-securite-environnement/Resultats-environnementaux/Paille-17">www.groupe-iru.com/francais/sante-securite-environnement/Resultats-environnementaux/Paille-17</a> Analyses par sondes environnementales (type Jauge Owen) réalisées de juillet à septembre 2016, Résultats publiés sur <a href="http://cyclad.org">cyclad.org</a> . Certification ISO 14 001 et OHSAS 18 001.

Indicateurs relatifs à la valorisation	
Territoire desservi	204 communes (5 intercommunalités) soit 195 235 habitants.
Valorisation issue de l'incinération	Ferreux : 533 tonnes / soit 764 voitures fabriquées
Valorisation emballages	Plastique : 1 671 tonnes / soit 113 461 bacs de collecte de 120 litres fabriqués Acier : 564 tonnes / soit 10 779 chariots de supermarchés fabriqués Briques alimentaires : 214 tonnes / soit 1 189 483 rouleaux de papier cadeau fabriqués Aluminium : 33 tonnes / soit 9 669 vélos fabriqués
Valorisation verre	8 967 tonnes / soit 19 169 453 nouvelles bouteilles fabriquées
Valorisation papier-cartons	10 819 tonnes / soit 44 628 375 boîtes à chaussures fabriquées

AR PREFECTURE

017-241700459-20170928-D2017109-DE  
Reçu le 02/10/2017

Indicateurs relatifs aux déchetteries	
Territoire desservi	158 communes (3 intercommunalités) soit 114 968 habitants
Nombre et localisation des déchetteries	22 déchetteries : Marans, Longèves-Andilly, Charron, St Sauveur d'Aunis, Courçon, Vouhé, Surgères, St Saturnin, Vandré, Vergné, Aulnay, Néré, Annezay, St Savinien, St Jean d'Angély, St Julien de l'Escap, Asnières la Giraud, Bercloux, Aigrefeuille, Le Thou, Matha, Beauvais/Matha.
Déchets acceptés	22 filières Végétaux, cartons, métaux, bois, huiles minérales, huiles de frites, Déchets Diffus Spécifiques, tout-venant, polystyrène, piles, textiles, radiographies, Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques, gravats, mobilier, plâtre, batteries, palettes, plastiques souples, coquilles, cartouches d'encre, ampoules. Collecte ponctuelle : pneumatiques. Réemploi : caisson de réemploi et don de caquettes
Modalités d'exploitation du service	Haut de qual : régie Bas de qual : prestation de service (marchés publics) – NCI Environnement
Valorisation déchetteries ISDND = Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux ISDI = Installation de Stockage de Déchets Inertes	Végétaux : 11 629 tonnes / Plateforme de compostage / coûte 34€/tonne Gravats : 10 962 tonnes / Recyclage en remblai et stockage en ISDI / coûte 16€/tonne Tout venant : 6 325 tonnes / stockage en ISDND / coûte 154€/tonne Bois : 4 049 tonnes / Recyclage en copeaux et bois de chauffage / coûte 74€/tonne Mobilier : 1 786 tonnes / pris en charge par Ecomobilier <a href="http://www.ecomobilier.fr">www.ecomobilier.fr</a> Métaux : 1 703 tonnes / Recyclage / rapporte 58€/tonne DEEE : 1 526 tonnes / pris en charge par Ecosystèmes <a href="http://www.ecosystemes.fr">www.ecosystemes.fr</a> Diffus Spécifiques : 217 tonnes / pris en charge par EcoDDS et SNATI-SARP SUD OUEST Plâtre : 198 tonnes / Recyclage en nouvelles plaques de plâtre / PAPREC / coûte 110€/tonne Textile : 97 tonnes / collecte, tri, réemploi et recyclage par Le Relais 17 <a href="http://www.lerelais.org">www.lerelais.org</a> Huiles minérales : 54 tonnes / traitées par SEVIA Polystyrène : 29 tonnes / repris par ISOBOX (St Sauveur d'Aunis – 17) Pneus : 29 tonnes / pris en charge par la filière ALIAPUR Coquilles : 24 tonnes / recyclées par OVIVE Batteries : 20 tonnes / traitées par PAPREC Plastiques souples : 19 tonnes / traités par PAPREC Huiles végétales : 13 tonnes / collecte et traitement par la SNATI-SARP SUD OUEST ET ROULE MA FRITE AUNIS SAINTONGE Piles : 12 tonnes / prises en charge par COREPILE Radiographies : 1 tonne / traitées par TITRAL Cartouches / 92 kg Palettes : 4 484 unités / prise en charge par OUEST PALETTES <b>TOTAL : 38 693 tonnes</b>
Chiffres clés	Répartition des apports : VEGETAUX 30%, GRAVATS 28%, TOUT VENANT 16%, BOIS 11% METAUX 4%, DEEE 4%, MOBILIER 5%, AUTRES 2%. 70% des matériaux collectés dans les déchetteries sont traités et valorisés. 16% (tout venant) sont stockés en ISDND. 14% (la moitié des gravats) sont stockés en ISDI.

Indicateurs financiers	
Dépenses	Dépenses de fonctionnement : 17 267 248 € (87%) Dépenses d'investissement : 6 364 748 € (13%) Total des dépenses : 23 631 996 €
Recettes	Contribution des collectivités : 12 278 376 € (47%) Recettes des éco-organismes : 3 743 293 € (14%) Vente des matériaux : 1 831 575 € (7%) Autres : 977 989 € (4%) Recettes d'investissement : 7 219 069 € (28%) Total des recettes : 26 050 302 € Pour l'année 2016, un emprunt de 3 millions d'euros a été réalisé.
Montant annuel des principales prestations sur contrat	NCI ENVIRONNEMENT : 2 021 362 € TTC VEOLIA Poitou Charentes (16) : 1 860 095 € TTC VEOLIA Poitou Charentes (17) : 1 622 274 € TTC CDA LA ROCHELLE : 1 504 093 € TTC CYCLERGIE : 1 476 994 € TTC BRANGEON ENVIRONNEMENT : 596 188 € TTC SUEZ SUD-OUEST : 387 807 € TTC SARP SUD-OUEST SNATI : 125 832 € TTC TRANSPPOST ECOINDUSTRIE : 120 111 € TTC
Modalités de financement du service	Cf. recettes

Indicateurs relatifs à la sensibilisation	
Nombre d'emplois	8 emplois dédiés à l'information, à la communication et à la réduction des déchets
Personnes sensibilisées	11 992 personnes sensibilisées par 3 agents de communication de proximité
Animations	Permanences compostage, animations dans les établissements, manifestations locales 404 animations soit 4 347 enfants et 6 312 adultes sensibilisés.
Visites du centre de tri	61 visites soit 961 enfants et 482 adultes
Réunions publiques	19 réunions publiques – 2 100 habitants – 608 composteurs
Porte à porte	13 755 foyers sensibilisés au tri et équipés d'un bac individuel
Prêt de matériel	91 prêts de points tri, gobelets, bacs de collecte
Actions en faveur du réemploi des biens de consommation	Deux zones de gratuité à St Savinien sur Charente et Come-Royal – 3300 visiteurs 200 artisans participants et 10 collectivités partenaires de la Semaine de la Réparation en 17 Installation de deux caissons de réemploi dans les déchetteries de Surgères et St Sauveur
Réseaux sociaux	3 pages facebook avec plus de 2000 abonnés 1 compte twitter

AR PREFECTURE

017-241700459-20170928-D2017109-DE  
Reçu le 02/10/2017